

LE GRAND Parisien

60 | OISE

Météo
Mercredi 23
février 2022

Matin
2°



Midi
10°



Soir
6°



Votre fait du jour

Le succès grandissant du sport sur ordonnance
P. VI - VII

Transports
Des mesures pour mieux informer les usagers
P. XII



ORAGES | Depuis 2016, plus d'une cinquantaine de communes ont été reconnues en état de catastrophe naturelle. Villes et villages veulent agir et s'intéressent de près à des techniques nouvelles.

Des barrages végétaux pour se protéger des inondations

PAUL ABRAN

ELLES SONT un barrage aux écoulements de boue. Des haies, sur plusieurs centaines de mètres, ont été implantées en janvier au bord d'un champ, près du Jeu d'Arc et des habitations du chemin de la Montagne, à Vignemont (Oise). Ce sont des fascines vivantes, une structure composée de branchages de saule. « Ça faisait partie de nos engagements, indique la maire, Laurence Caivano Tellier. Les maisons sont régulièrement inondées ici. À chaque grosse pluie, les habitants sont inquiets. On voulait trouver une solution rapide. »

La solution, ce sont des aménagements dits d'« hydraulique douce » sur le domaine public. « Les buses, les digues, les gros bassins... Tout ça, ce sont des ouvrages imposants et qui coûtent cher. Ce n'est plus d'actualité. Nous, on privilégie le génie végétal et on travaille en collaboration avec les agriculteurs », explique Sébastien Deschamps, directeur du Syndicat mixte Oise-Aronde (Smoa), chargé des travaux à Vignemont. La commune avait d'ailleurs été reconnue en état de catastrophe naturelle trois fois courant mai et juin 2016, après les dégâts causés par les inondations et les coulées de boue. « On apporte une solution fondée sur la nature, c'est à la mode », poursuit-il.

Créer des obstacles aux écoulements

À partir d'un diagnostic, le Smoa choisit la technique adaptée : « Cela peut être une haie, une mare, un talus, des fascines comme à Vignemont et à Pontpoint... L'objectif est de créer des obstacles aux écoulements afin d'empêcher l'eau de prendre de la vitesse et de la



“
Avant la construction d'un lotissement, on donne désormais notre avis et on impose parfois des aménagements. Ce n'était pas le cas il y a encore quelques années.”

CLARA MORVAN, INGÉNIEURE
TECHNIQUE DU BASSIN-VERSANT
DE LA NONETTE

force. » Depuis 2016, plus d'une cinquantaine de communes ont été reconnues en état de catastrophe naturelle à la suite « d'épisodes orageux de plus en plus forts et réguliers, conséquence du réchauffement climatique, commente le Smoa. Désormais, il y a une volonté d'anticiper. »

« La prise de conscience des communes est exponentielle. Les projets d'aménagements se multiplient », confirme Clara Morvan, ingénieure technique du bassin-versant de la Nonette. Parmi les communes pilotes du secteur, Vineuil-Saint-Firmin entend enfin se débarrasser de ses problèmes d'inondations vieux de plus de cinquante ans. Dans la partie

historique du village, la rue de la Colonne « est une cuvette. Quand il y a des orages, toute l'eau s'y déverse. L'été dernier, il y avait plus de 40 cm d'eau dans les jardins », se souvient le maire, Laurent Lanceraux.

Des zones à risques bien connues

Au croisement avec la rue de Chantilly, « les habitants de la maison qui fait l'angle déposent des sacs de sable au pied des portes dès que les pluies sont importantes », raconte une voisine. « Lorsque nous avons construit la maison il y a trente ans, nous avons installé une pompe, qui fonctionne toujours en permanence. On savait déjà à l'époque que les

risques d'inondations étaient élevés dans cette rue », explique une autre riveraine.

Pour faire face à ces problèmes de ruissellement et permettre un meilleur désengorgement des eaux pluviales, le maire a fait appel au syndicat interdépartemental de gestion des eaux de la Nonette. « Un projet est à l'étude pour réaliser de nombreux aménagements. Ceux-ci permettront à l'eau d'être redirigée vers des espaces végétalisés. Ce n'est pas grand-chose, il s'agit de retirer des bordures, de désimpermeabiliser des ronds-points... » détaille l'élu. « Des travaux de petite envergure mais nécessaires pour limiter l'accumulation d'eau à certains

Vignemont, lundi. Les habitations étant régulièrement inondées, la commune a entrepris des travaux dits d'hydraulique douce, en installant un dispositif végétal.

endroits », affirme Clara Morvan. La commune envisage même, dans la continuité de ces aménagements, de créer un bassin où l'eau pluviale stockée permettra au golf de Chantilly d'arroser ses terrains.

5 km de haies à Sacy-le-Grand

Plus à l'est du département, une dizaine de projets ont été menés depuis 2010 sur le périmètre d'actions du Smoa. « Et cinq autres sont prévus, rien que cette année », ajoute Sébastien Deschamps, à Rémy, Jaux, Pontpoint et Clairoux. « À Sacy-le-Grand, il y a un ha-meu qui est tout le temps sous l'eau. 5 km de haies y seront installés cette année », ajoute le directeur.

Les matériaux sont par ailleurs pris en grande partie dans la flore locale. « On a pu se servir des branches issues d'une mare communale peu entretenue à Lacroix-Saint-Ouen. On travaille en circuit court », explique Sébastien Deschamps. Les travaux sont ensuite financés, en moyenne, à 80 % par l'Agence de l'eau, le reste par les subventions des collectivités territoriales.

Autre point positif, l'implication de ces établissements dans l'urbanisme. « Avant la construction d'un lotissement, on donne désormais notre avis et on impose parfois des aménagements, ce n'était pas le cas il y a encore quelques années, se réjouit Clara Morvan. Ces aménagements naturels, c'est l'avenir. » ■